



**DECAZEVILLE**  
COMMUNAUTÉ



# **BUDGET PRIMITIF 2022**

un budget au service des citoyens



**DECAZEVILLE**  
COMMUNAUTÉ

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Disponible à la Communauté de Communes sur demande, elle sera également mise en ligne sur son site internet

#### **BUDGET PRIMITIF**

C'est un document prévisionnel. Il est constitué de l'ensemble des comptes qui décrivent, pour une année civile, toutes les recettes et toutes les dépenses envisagées par la collectivité.

Il comporte deux sections :

- la section de fonctionnement
- la section d'investissement.

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Schématiquement, elle retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité qui reviennent chaque année : rémunération du personnel, fourniture et consommation courantes ainsi que le remboursement des intérêts de la dette.

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Elle est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine du territoire. Construire, agrandir ou effectuer d'importants travaux sur un bâtiment contribuent à améliorer ou préserver le patrimoine intercommunal.

Dans chacune des sections, les dépenses et les recettes sont classées par chapitre et par article. Le budget est voté par chapitre.

#### **UN VOTE À L'ÉQUILIBRE**

Le budget doit impérativement répondre au principe de l'équilibre réel. Contrairement à l'État, les collectivités territoriales n'ont pas le droit de voter un budget déficitaire. A chaque dépense programmée doit correspondre une recette équivalente.

#### **AUTOFINANCEMENT (ÉPARGNE)**

La capacité d'autofinancement (CAF), c'est la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement qui permettra de financer les investissements.

# SOMMAIRE

**BUDGET GLOBAL** 3

**BUDGET PRINCIPAL** 6  
**DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

**BUDGET ANNEXES** 11

“Développement économique” 12

“Atelier relais Vallée du Lot” 14

“Zone Activités Vallée du Lot” 15

“ZAC du Centre Phase 2” 16

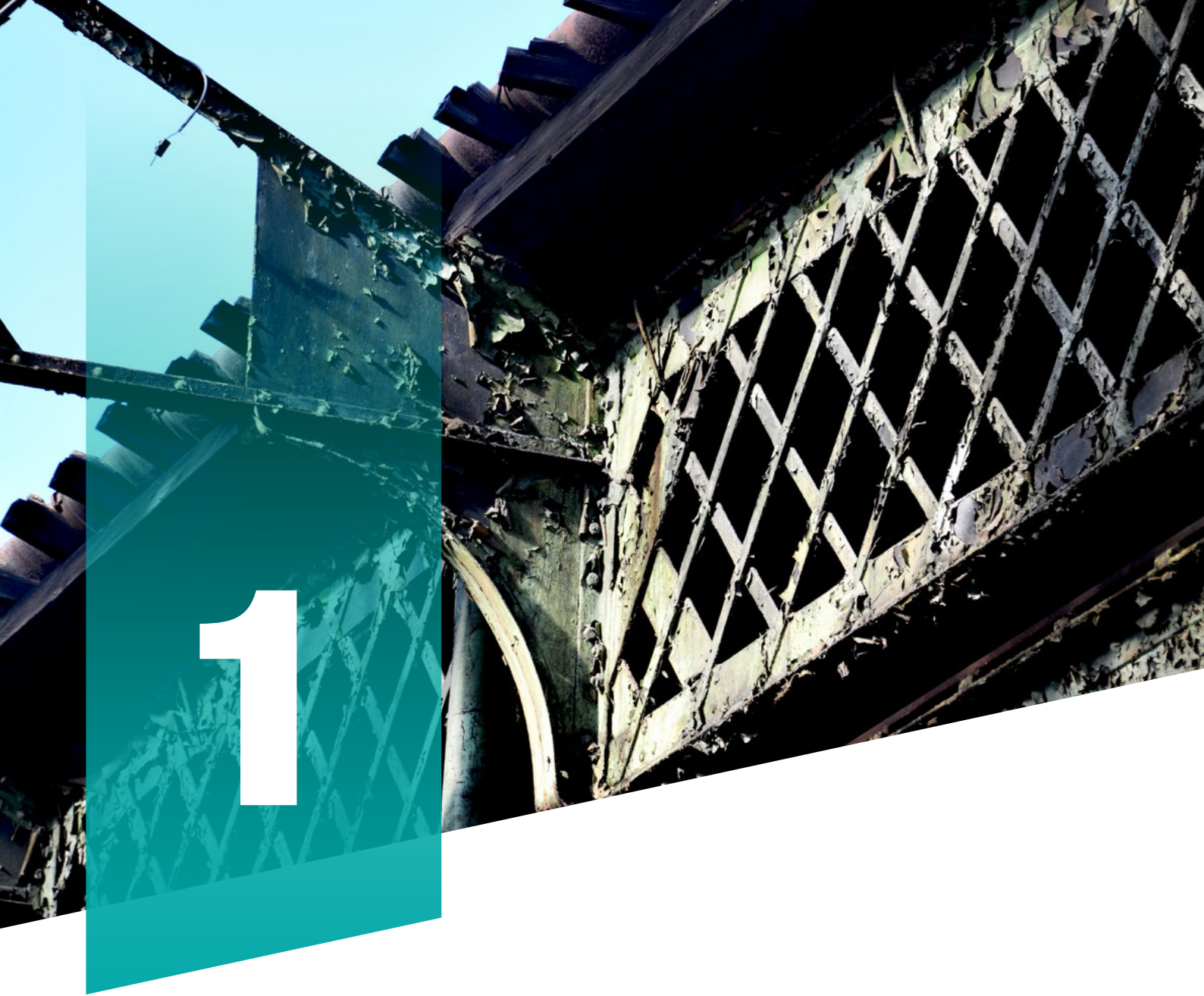
“SPANC” 17

“Assainissement” 18

“Transport” 20

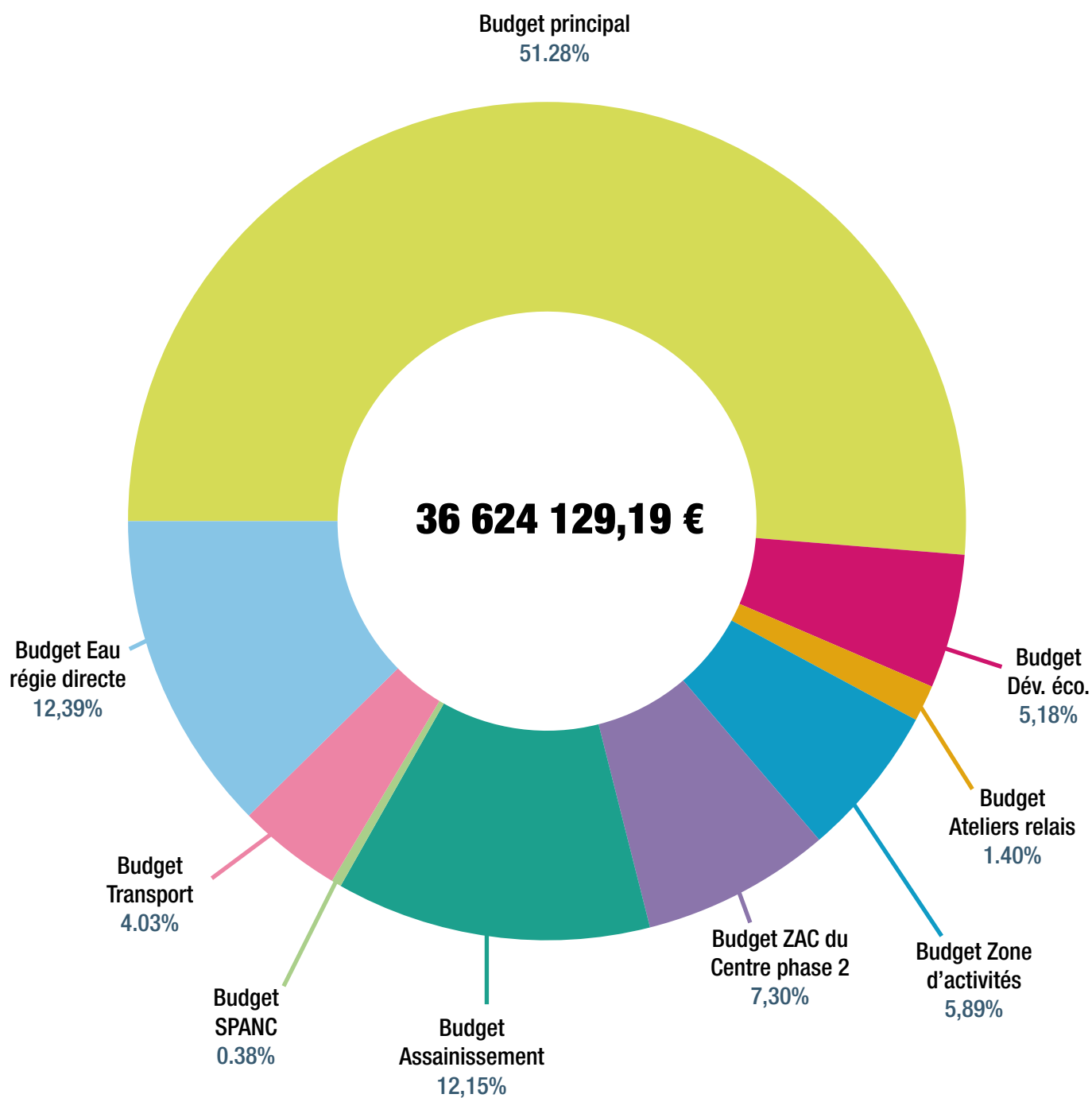
“Eau régie directe” 22

**PERSPECTIVES 2022** 25



# **BUDGET PRIMITIF 2022**

	Fonctionnement	%	2021 / 2022	Investissement	%	2021 / 2022	Global	%	2021 / 2022
<b>Budget principal</b>	14 110 393,31 €	75,13%	-1,33	4 671 052,01 €	24,87%	-13,09	18 781 445,32 €	51,28%	-4,54
<b>Budget Dév. éco.</b>	732 058,86 €	38,61%	-29,66	1 164 009,09 €	61,39%	10,42	1 896 067,95 €	5,18%	-9,49
<b>Budget Ateliers relais</b>	207 720,03 €	40,42%	-3,14	306 130,76 €	59,58%	-0,27	513 850,79 €	1,40%	-1,45
<b>Budget Zone d'activités</b>	1 120 920,23 €	52,00%	65,52	1 034 703,79 €	48,00%	36,37	2 155 624,02 €	5,89%	50,12
<b>Budget ZAC du Centre phase 2</b>	7 101,86 €	0,27%	-23,13	2 666 000,00 €	99,73%	185,65	2 673 101,86 €	7,30%	183,61
<b>Budget Assainissement</b>	2 592 159,41 €	58,25%	12,51	1 858 099,11 €	41,75%	6,78	4 450 258,52 €	12,15%	10,04
<b>Budget SPANC</b>	113 161,66 €	80,88%	23,03	26 747,03 €	19,12%	-35,13	139 908,69 €	0,38%	5,03
<b>Budget Transport</b>	1 388 669,80 €	94,19%	6,05	85 735,47 €	5,81%	-49,00	1 474 405,27 €	4,03%	-0,22
<b>Budget Eau régie directe</b>	3 171 744,20 €	69,87%	2,10	1 367 722,57 €	30,13%	-0,18	4 539 466,77 €	12,39%	1,41
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>23 443 929,36 €</b>	<b>64,01%</b>	<b>1,69</b>	<b>13 180 199,83 €</b>	<b>35,99%</b>	<b>12,20</b>	<b>36 624 129,19 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>5,24</b>





# 2

## BUDGET PRINCIPAL 2022

Le budget principal comprend l'ensemble des recettes et des dépenses de la collectivité qui n'ont pas vocation à faire l'objet d'un budget annexe en sus.

Le budget principal permet en particulier de gérer toutes les activités relevant de services publics en fonction des compétences exercées par la communauté de communes, il s'agit notamment : de la petite enfance, de l'habitat et l'urbanisme, des services administratifs, du tourisme, la collecte des ordures ménagères, le social, la culture, les médiathèques, la musique, etc...

Le projet de budget primitif 2022 du budget principal de la Communauté de communes atteint un volume global de **18 781 445,32 €** contre **19 152 317,55 €** en 2021, soit une baisse de 4.54 %.

**Ce budget s'équilibre sans augmentation de la fiscalité.**

# BUDGET PRINCIPAL

## CHAPITRES

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

**Chapitre 11** : Charges à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les travaux d'entretien des voies, les travaux d'entretien liés à la lutte contre les inondations, les frais de transport, les impôts et taxes payés par la Communauté de communes, les primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de maintenance...

**Chapitre 12** : Charges de personnel et frais assimilés. Ce chapitre concerne toutes les dépenses afférentes au personnel de la Communauté de communes. Le personnel de la communauté de communes est composé de 96 agents titulaires, 2 stagiaires et 15 non titulaires.

**Chapitre 14** : Atténuations de produits. Ce chapitre contient les dépenses liées au reversement à l'Etat d'une partie du fonds national de garantie individuel des ressources (FNGIR), les allocations de compensations versées aux communes suite à la mise en place de la fiscalité professionnelle unique (FPU) et des restitutions au titre des dégrèvements sur les contributions directes.

**Chapitre 23** : Virement à la section de fonctionnement. Cette somme contribue à l'autofinancement de la section investissement.

**Chapitre 42** : Opérations d'ordre de transfert entre sections. Il s'agit de la dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles.

**Chapitre 65** : Autres charges de gestion courante. Ce chapitre regroupe principalement les dépenses liées aux indemnités des élus, aux subventions et participations aux divers organismes et les subventions aux associations.

**Chapitre 66** : Charges financières. Ce chapitre comprend essentiellement le remboursement des intérêts de la dette.

**Chapitre 67** : Charges exceptionnelles. Ce chapitre concerne les titres annulés sur les mandats précédents et les subventions d'équilibre aux budgets annexes.

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

**Chapitre 13** : Atténuation de charges. Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel

**Chapitre 42** : Montants des dotations aux subventions.

**Chapitre 70** : Produits des services, domaine et ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles et des subventions de la CAF, la redevance spéciale de la TEOM, etc...

**Chapitre 73** : impôts et taxes. FPU, FPIC, TEOM, etc.

**Chapitre 74** : Dotations, participations et subventions. Ce chapitre concerne principalement les dotations de l'Etat (Dotation forfaitaire et dotation de compensation). Ces chiffres sont estimatifs à ce jour car les montants ne sont pas encore notifiés. Il contient également les participations des différents financeurs (Region, Département, etc...) et les compensations au titre des exonérations des taxes.

**Chapitre 75** : Autres produits de gestion courante. Il s'agit des loyers perçus.

**Chapitre 77** : Produits exceptionnels. Il s'agit des remboursements de sinistres par les assurances.

### FISCALITÉ INTERCOMMUNALE

Depuis 2017 et notamment durant la période d'harmonisation des taux suite à la fusion et suite à la réforme de la TH, la fiscalité intercommunale est restée inchangée.

Conformément au projet de territoire et à l'audit financier présenté en Conseil Communautaire le 28 janvier 2021, il a été décidé de maintenir les taux de fiscalité intercommunale sur la période 2021/2025.

Cependant, afin de pallier aux dépenses importantes de la compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », une étude est en cours qui permettra de fixer le taux de la taxe GEMAPI pour 2022 comme cela est pratiqué dans la grande majorité des EPCI.

A savoir :

- Taux de Taxe Foncières sur les Propriétés Bâties : 2,60 %
- Taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 6,47 %
- Taux de Cotisation Foncière des Entreprises : 31,79 %
- Taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 10,50 %

# BUDGET PRINCIPAL

## I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

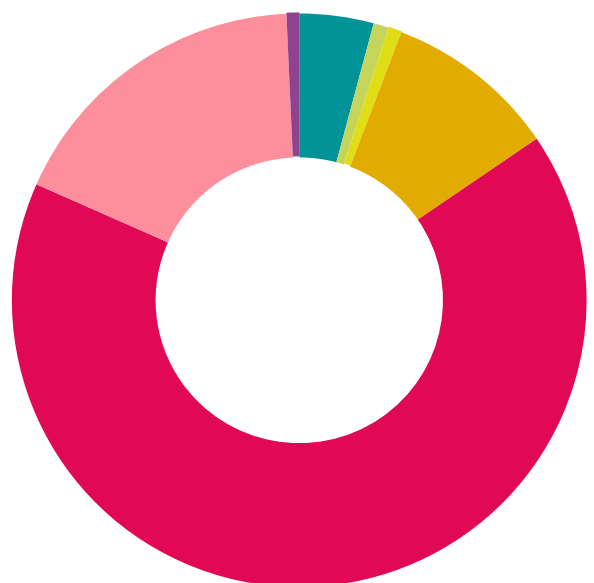
Le total des dépenses de fonctionnement 2022 s'élève à la somme de 14 110 393,31,41 € soit une diminution de 1,33% par rapport aux crédits votés en 2021 s'élevant à 14 300 023,32 € (BP + DM).

Chp: 11 Charges à caractère général	3 603 922,61	25,54
Chp: 12 Charges de personnel	3 963 738,00	28,09
Chp: 14 Atténuations de produits	3 094 540,70	21,93
Chp: 22 Dépenses imprévues fonctionnement	84 172,90	0,60
Chp: 23 Virement à la section d'investis.	580 452,91	4,11
Chp: 42 Opérations d'ordre entre sections	1 678 757,74	11,90
Chp: 65 Autres charges gestion courante	733 472,85	5,20
Chp: 66 Charges financières	51 225,60	0,36
Chp: 67 Charges exceptionnelles	320 110,00	2,27
<b>TOTAL Fonctionnement - Dépenses</b>	<b>14 110 393,31</b>	<b>100,00%</b>



### 2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 2 Excédent antérieur reporté fonct.	885 189,29	6,27
Chp: 13 Atténuations de charges	33 560,00	0,24
Chp: 42 Opérations d'ordre entre sections	105 276,63	0,75
Chp: 70 Produits des services	1 388 102,63	9,84
Chp: 73 Impôts et taxes	8 945 159,39	63,39
Chp: 74 Dotations et participations	2 648 662,37	18,77
Chp: 75 Autres produits gestion courante	101 100,00	0,72
Chp: 77 Produits exceptionnels	3 343,00	0,02
<b>TOTAL Fonctionnement - Recette</b>	<b>14 110 393,31</b>	<b>100,00%</b>





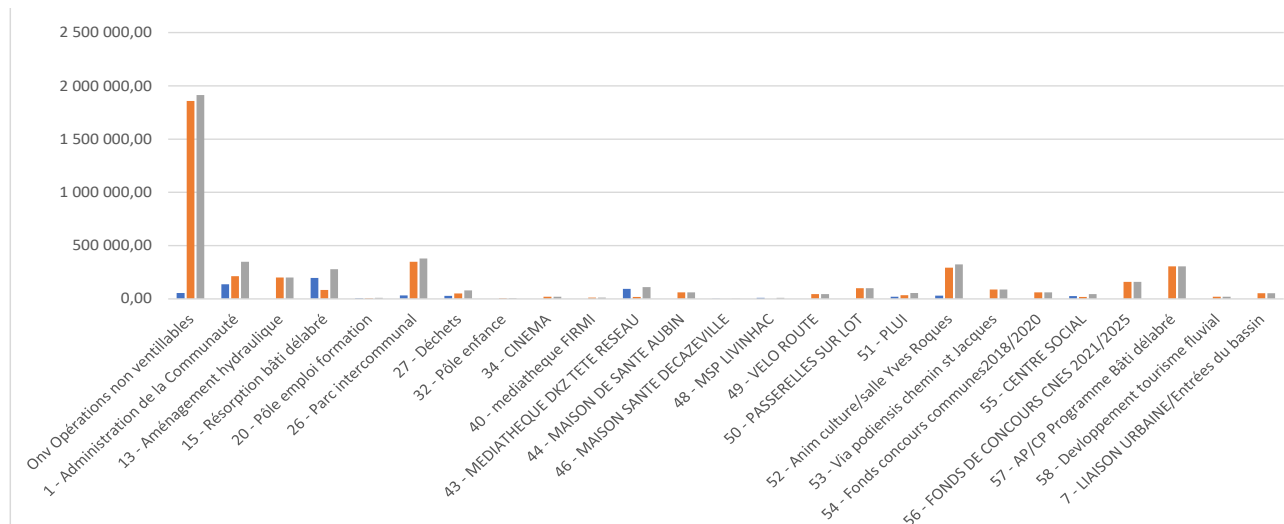
# BUDGET PRINCIPAL

## II - SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **4 671 052,01 €**.

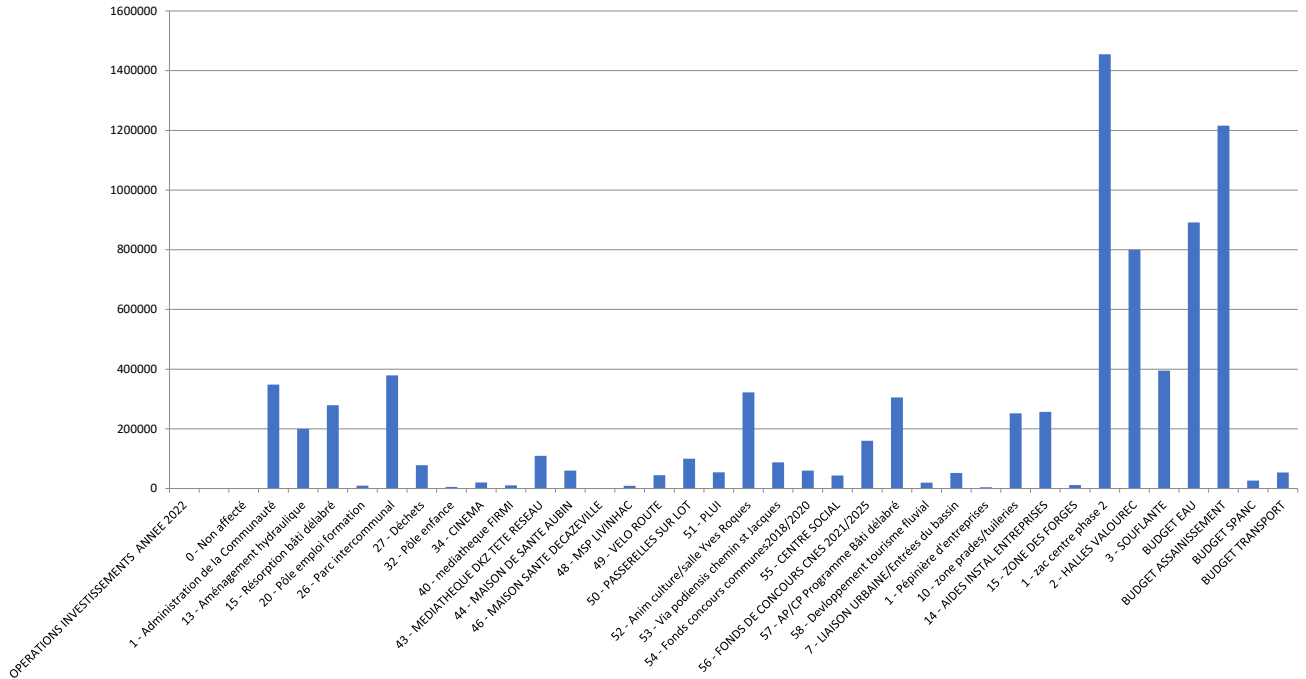
### 1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Groupe Opération équip. (Code / Libellé)	Mt Report CP2022	Mt Proposé BP CP2022	TOTAL BP 2022	%
Onv Opérations non ventilables	55 000,00	1 857 923,65	1 912 923,65	40,95
1 - Administration de la Communauté	135 638,90	212 430,00	348 068,90	7,45
13 - Aménagement hydraulique	0,00	200 000,00	200 000,00	4,28
15 - Résorption bâti délabré	195 484,70	83 568,50	279 053,20	5,97
20 - Pôle emploi formation	4 722,93	5 000,00	9 722,93	0,21
26 - Parc intercommunal	31 041,30	348 000,00	379 041,30	8,11
27 - Déchets	28 368,00	50 000,00	78 368,00	1,68
32 - Pôle enfance	0,00	5 152,00	5 152,00	0,11
34 - Cinéma	0,00	20 000,00	20 000,00	0,43
40 - Médiathèque Firmi	0,00	10 500,00	10 500,00	0,22
43 - Médiathèque DKZ Tête Réseau	92 521,91	17 100,00	109 621,91	2,35
44 - Maison de santé Aubin	0,00	60 000,00	60 000,00	1,28
46 - Maison de santé Decazeville	225,00	0,00	225,00	0,00
48 - MSP Livinhac	8 990,43	0,00	8 990,43	0,19
49 - Vélo Route	0,00	44 525,62	44 525,62	0,95
50 - Passerelles sur Lot	0,00	100 000,00	100 000,00	2,14
51 - PLUI	20 450,40	34 000,00	54 450,40	1,17
52 - Anim culture/salle Yves Roques	30 225,81	292 139,00	322 364,81	6,90
53 - Via podiensis chemin st Jacques	0,00	87 500,00	87 500,00	1,87
54 - Fonds concours communes 2018/2020	0,00	60 000,00	60 000,00	1,28
55 - Centre Social	25 000,00	18 500,00	43 500,00	0,93
56 - Fonds de concours CNES 2021/2025	0,00	160 000,00	160 000,00	3,43
57 - AP/CP Programme Reconquête urbaine	0,00	305 000,00	305 000,00	6,53
58 - Développement tourisme fluvial	0,00	19 950,00	19 950,00	0,43
7 - Liaison urbaine/Entrées du bassin	0,00	52 093,86	52 093,86	1,12
			<b>4 671 052,01</b>	



# BUDGET PRINCIPAL

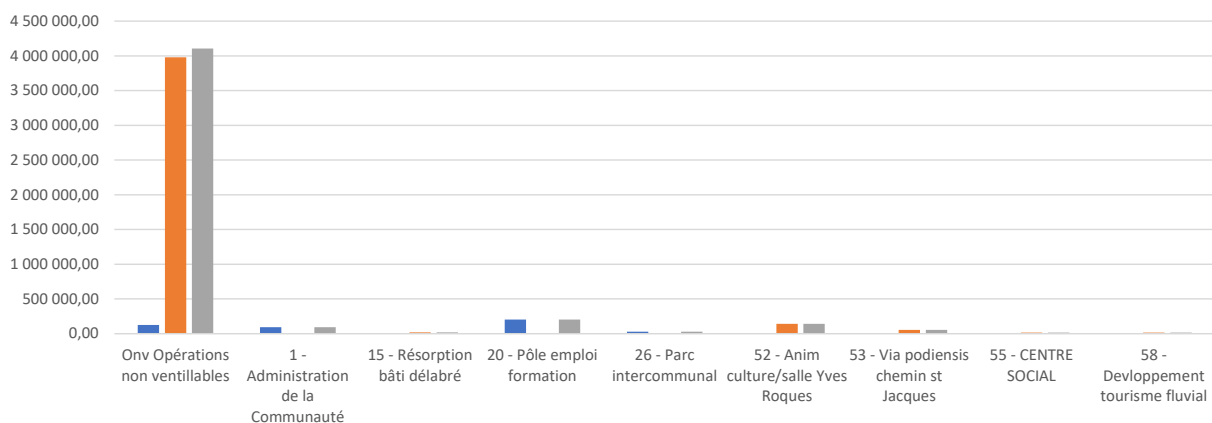
## OPERATIONS INVESTISSEMENTS ANNEE 2022



## 2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement sont constituées des subventions des différents financeurs (Etat, Conseil Département..., du FCTVA, des produits des cessions, des amortissements des biens, des excédents reportés et du virement de la section de fonctionnement.

Groupe Opération équip. (Code / Libellé)	Mt Report CP2022	Mt Proposé BP CP2022	TOTAL BP 2022	%
Onv Opérations non ventilables	125 000,00	3 979 867,01	4 104 867,01	87,88
1 - Administration de la Communauté	94 185,00	0,00	94 185,00	2,02
15 - Résorption bâti délabré	0,00	16 945,00	16 945,00	0,36
20 - Pôle emploi formation	202 500,00	0,00	202 500,00	4,34
26 - Parc intercommunal	28 000,00	0,00	28 000,00	0,60
52 - Anim culture/salle Yves Roques	0,00	141 000,00	141 000,00	3,02
53 - Via podiensis chemin st Jacques	0,00	53 995,00	53 995,00	1,16
55 - CENTRE SOCIAL	0,00	13 600,00	13 600,00	0,29
58 - Développement tourisme fluvial	0,00	15 960,00	15 960,00	0,34
			<b>4 671 052,01</b>	





# 3

## BUDGETS ANNEXES

budget annexe “Développement économique”	p.18
budget annexe “Ateliers relais Vallée du Lot”	p.20
budget annexe “Zone Activités Vallée du Lot”	p.21
budget annexe “ZAC du Centre Phase 2”	p.22
budget annexe “SPANC”	p.23
budget annexe “Assainissement”	p.24
budget annexe “Transport”	p.26
budget annexe “Eau régie directe”	p.28

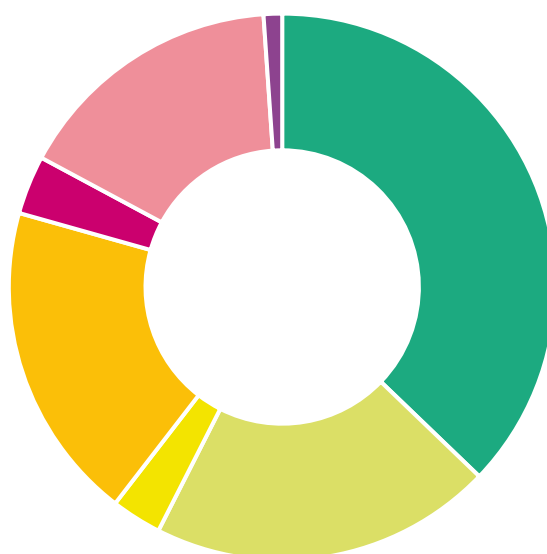
# BUDGET DÉVELOPPEMENT ÉCO.

Ce budget regroupe l'ensemble des opérations d'aménagement et de gestion des zones d'activités implantées sur le territoire de l'ancienne Communauté de communes du Bassin de Decazeville Aubin avant la fusion du 01/01/2017. Il s'agit notamment des zones de Ruau, Centre (phase1), Combal, Prades, Cayronie, etc..., ce budget regroupe également la gestion du service Développement économique, la gestion de la Pépinière d'entreprise, les ateliers relais.

## I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1 - LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 011 - Charges à caractère général	272 200,00	37,18
Chp: 012 - Charges de personnel	148 600,00	20,30
Chp: 022 - Dépenses imprévues Fonct	21 806,39	2,98
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre sections	138 384,59	18,90
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	25 446,00	3,48
Chp: 66 - Charges financières	117 621,88	16,07
Chp: 67 - Charges exceptionnelles	8 000,00	1,09
<b>TOTAL Fonctionnement - Dépense</b>	<b>732 058,86</b>	<b>100,00%</b>



### 2 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 002 - Excédent antérieur reporté Fonc.	192 767,86	26,33
Chp: 013 - Atténuations de charges	500,00	0,07
Chp: 70 - Produits des services	215 291,00	29,41
74 - Dotations et participations	23 500,00	3,21
Chp: 77 - Produits exceptionnels	300 000,00	40,98
<b>TOTAL Fonctionnement - Recette</b>	<b>732 058,86</b>	<b>100,00%</b>

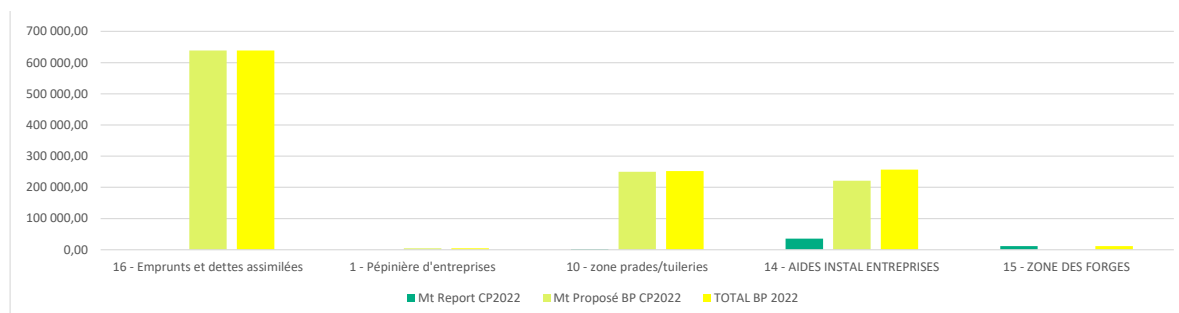


# BUDGET DÉVELOPPEMENT ÉCO.

## II - SECTION D'INVESTISSEMENT

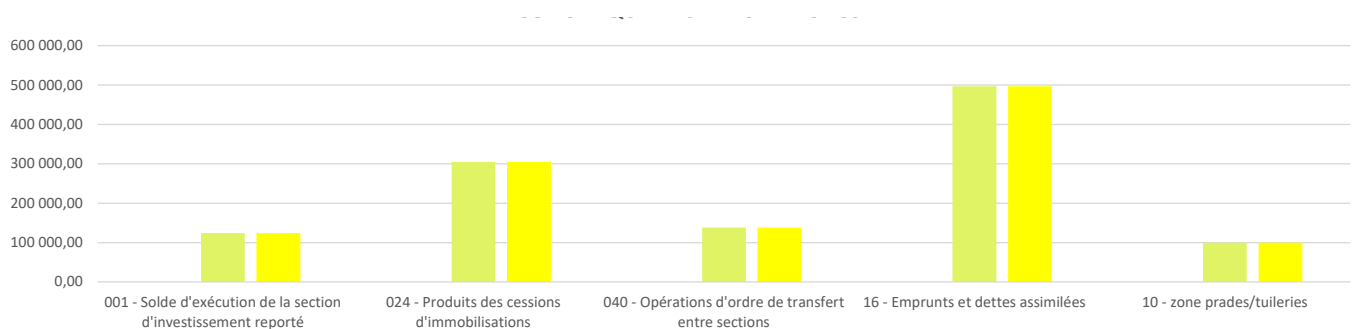
### 1 - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Groupe Opération équip. (Code / Libellé)	Mt Report CP2022	Mt Proposé BP CP2022	TOTAL BP 2022	%
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00	639 000,00	639 000,00	54,90
1 - Pépinière d'entreprises	0,00	4 500,00	4 500,00	0,39
10 - Zone Prades/Tuileries	2 145,00	250 000,00	252 145,00	98,27
14 - Aides instal Entreprises	35 568,98	221 025,11	256 594,09	22,04
15 - Zone des Forges	11 770,00	0,00	11 770,00	1,01
	49 483,98	1 114 525,11	1 164 009,09	100,00%



### 2 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Groupe Opération équip. (Code / Libellé)	Mt Report CP2022	Mt Proposé BP CP2022	TOTAL BP 2022	%
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	123 979,67	123 979,67	10,65
024 - Produits des cessions d'immobilisations	0,00	304 720,00	304 720,00	26,18
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	138 384,59	138 384,59	11,89
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00	496 924,83	496 924,83	42,69
10 - zone prades/tuileries	0,00	100 000,00	100 000,00	8,59
		1 164 009,09	1 164 009,09	100,00%



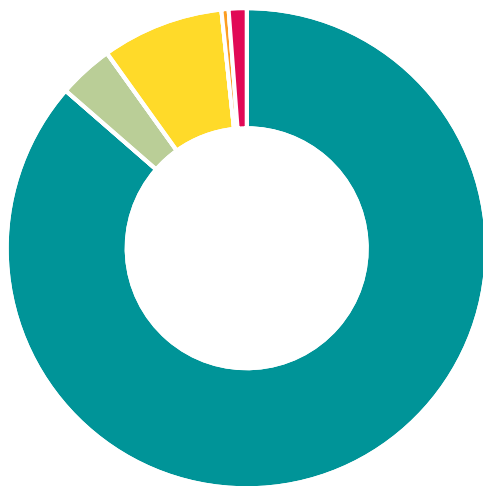
# BUDGET ATELIERS RELAIS

Ce budget regroupe l'ensemble des opérations d'aménagement et de gestion des ateliers relais implantées sur le territoire de l'ancienne Communauté de Communes de la vallée du Lot avant la fusion du 01/01/2017. Il s'agit notamment des bâtiments occupés par Mill'services...

## I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1 - LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 002 Déficit antérieur reporté (fonc)	179 465,67	86,40
Chp: 011 Charges à caractère général	7 700,00	3,71
Chp: 042 Opérations d'ordre entre sections	17 054,36	8,21
Chp: 65 Autres charges gestion courante	1 000,00	0,48
Chp: 66 Charges financières	2 500,00	1,20
<b>TOTAL Fonctionnement - Dépense</b>	<b>207 720,03</b>	<b>100,00%</b>



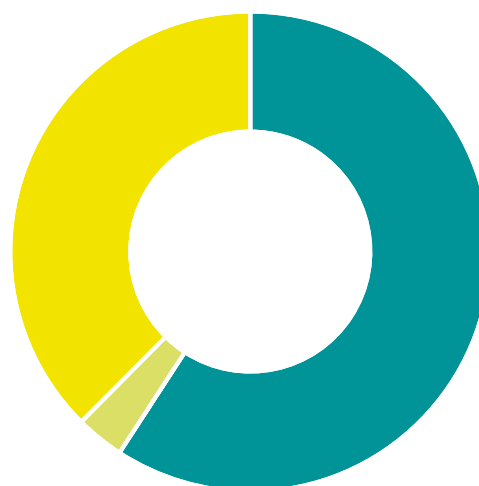
### 2 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 042 Opérations d'ordre entre sections	181 163,03	87,22
Chp: 70 Produits des services	24 000,00	11,55
Chp: 77 Produits exceptionnels	2 557,00	1,23
<b>TOTAL Fonctionnement - Recette</b>	<b>207 720,03</b>	<b>100,00%</b>

## II - SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp: 040 Opérations d'ordre entre sections	181 163,03	59,18
Chp: 16 Remboursement d'emprunts	10 000,00	3,27
Chp: 21 Immobilisations corporelles	114 967,73	37,56
<b>TOTAL Investissement - Dépense</b>	<b>306 130,76</b>	<b>100,00%</b>



### 2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chp: 001 Solde d'exécution d'inv. reporté	289 076,40	94,43
Chp: 040 Opérations d'ordre entre sections	17 054,36	5,57
<b>TOTAL Investissement - Recette</b>	<b>306 130,76</b>	<b>100,00%</b>

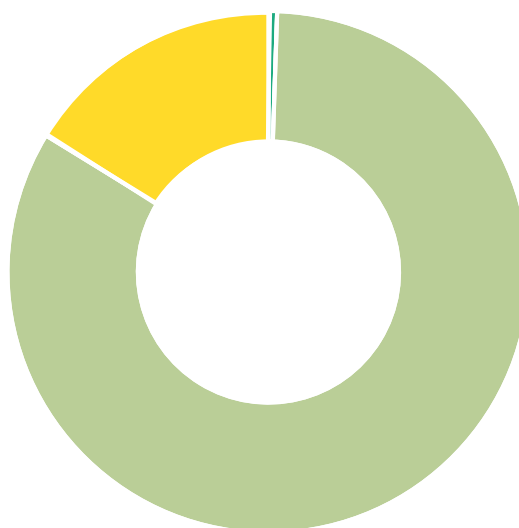
# BUDGET ZONE D'ACTIVITÉS VALLÉE DU LOT

Ce budget regroupe l'ensemble des opérations d'aménagement et de gestion des zones d'activités implantées sur le territoire de l'ancienne Communauté de Communes de la vallée du Lot avant la fusion du 01/01/2017. Il s'agit notamment des zones de Flagnac, Bouillac, St Santin, etc...

## I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1 - LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 011 Charges à caractère général	6 000,00	0,54
Chp: 042 Opérations d'ordre entre sections	932 955,19	83,23
Chp: 65 Autres charges gestion courante	181 965,04	16,23
<b>TOTAL Fonctionnement - Dépense</b>	<b>1 120 920,23</b>	<b>100,00%</b>



### 2 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 002 - Excédent antérieur reporté Fonc	45 719,70	4,08
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre sections	460 316,36	41,07
Chp: 70 - Ventes prod fab, prest serv, mar	530 823,00	47,36
Chp: 74 - Subventions d'exploitation	82 558,17	7,37
Chp: 75 - Autres produits gestion courante	3,00	0,00
Chp: 77 - Produits exceptionnels	1 500,00	0,13
<b>TOTAL Fonctionnement - Recette</b>	<b>1 120 920,23</b>	<b>100,00%</b>



## II - SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1 - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp: 040 Opérations d'ordre entre sections	460 316,36	44,49
Chp: 16 Remboursement d'emprunts	574 387,43	55,51
<b>TOTAL Investissement - Dépense</b>	<b>1 034 703,79</b>	<b>100,00%</b>

### 2 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chp: 001 Solde d'exécution d'inv. reporté	101 748,50	9,83
Chp: 040 Opérations d'ordre entre sections	932 955,29	90,17
<b>TOTAL Investissement - Recette</b>	<b>1 034 703,79</b>	<b>100,00%</b>

# BUDGET ZAC CENTRE PHASE 2

Ce budget regroupe l'ensemble des opérations d'aménagement et de gestion de la ZAC du Centre (phase 2) notamment : démolitions, aménagement ilot commercial, réhabilitation halles Valourec, etc...

## I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 011 - Charges à caractère général	1 698,44	23,92
Chp: 66 - Charges financières	5 403,42	76,08
<b>TOTAL Fonctionnement - Dépense</b>	<b>7 101,86</b>	<b>100,00%</b>

### 2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 002 - Excédent antérieur reporté Fonc	7 101,86	100,00%
<b>TOTAL Fonctionnement - Recette</b>	<b>7 101,86</b>	<b>100,00%</b>

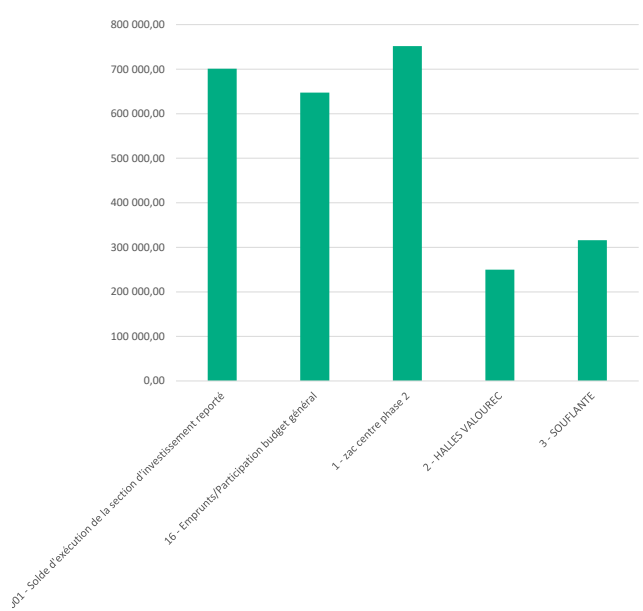
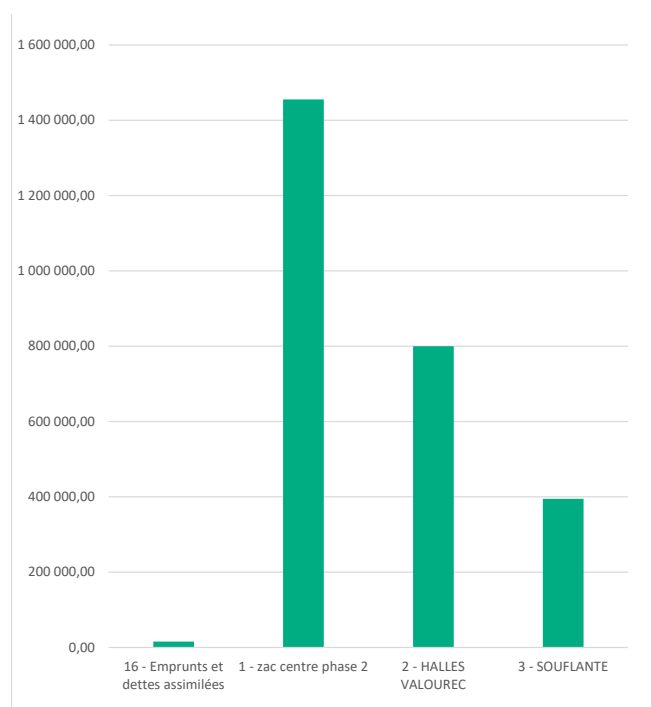
## II - SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

16 - Emprunts et dettes assimilées	16 000,00	0,60
1 - zac centre phase 2	1 455 000,00	54,58
2 - Halles Valourec	800 000,00	30,01
3 - Soufflantes	395 000,00	14,82
<b>TOTAL Investissement - Dépense</b>	<b>2 666 000,00</b>	<b>100,00%</b>

### 2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	700 988,43	26,29
16 - Emprunts/Participation budget général	647 281,00	24,28
1 - zac centre phase 2	751 730,57	28,20
2 - Halles Valourec	250 000,00	9,38
3 - Soufflantes	316 000,00	11,85
<b>TOTAL Investissement - Recette</b>	<b>2 666 000,00</b>	<b>100,00%</b>





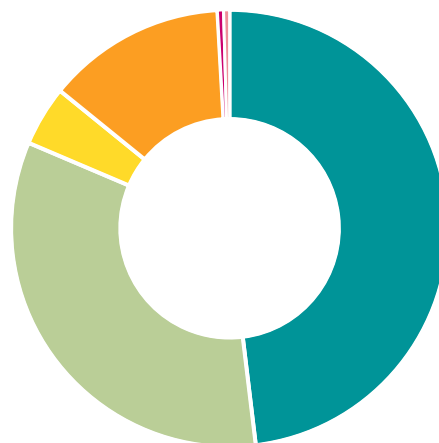
# BUDGET SPANC

La Communauté de communes exploite le service en régie, c'est-à-dire le gère directement par ses propres moyens en personnel et en matériel, et passer, le cas échéant, un ou plusieurs marchés publics pour l'exécution du service, ce service est financé par la redevance SPANC.

## I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1 - LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 011 - Charges à caractère général	54 415,00	48,09
Chp: 012 - Charg. pers. et frais assimilés	37 700,00	33,32
Chp: 022 - Dépenses imprévues Fonct	5 032,86	4,45
Chp: 023 - Virement à la sect° d'investis.	15 000,00	13,26
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre sections	513,80	0,45
Chp: 67 - Charges exceptionnelles	500,00	0,44
<b>TOTAL Fonctionnement - Dépense</b>	<b>113 161,66</b>	<b>100,00%</b>



### 2 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 002 - Excédent antérieur reporté Fonc	52 861,66	46,71
Chp: 70 - Ventes prod fab, prest serv, mar	60 000,00	53,02
Chp: 75 - Autres produits gestion courante	300,00	0,27
<b>TOTAL Fonctionnement - Recette</b>	<b>113 161,66</b>	<b>100,00%</b>



## II - SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1 - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp: 20 - Immobilisations incorporelles	8 984,00	33,59
Chp: 21 - Immobilisations corporelles	17 763,03	66,41
<b>TOTAL Investissement - Dépense</b>	<b>26 747,03</b>	<b>100,00%</b>

### 2 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chp: 001 Solde d'exécution d'inv. reporté	11 233,23	42,00
Chp: 021 Virement de la section de fonct.	15 000,00	56,08
Chp: 040 Opérations d'ordre entre sections	513,80	1,92
<b>TOTAL Investissement - Recette</b>	<b>26 747,03</b>	<b>100,00%</b>

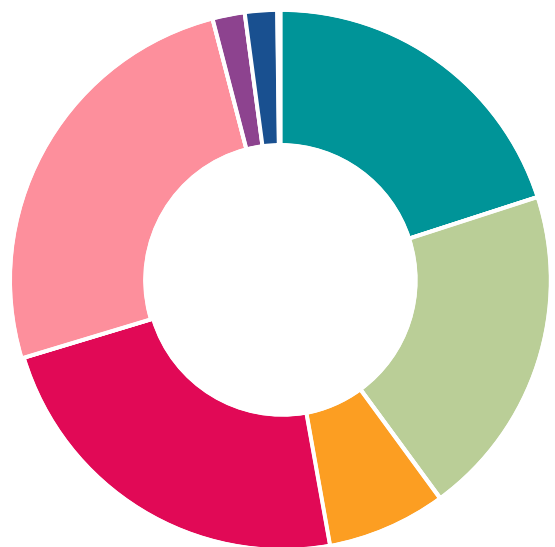
# BUDGET ASSAINISSEMENT

La communauté de communes exploite le service en régie, c'est-à-dire le gère directement par ses propres moyens en personnel et en matériel, et passer, le cas échéant, un ou plusieurs marchés publics pour l'exécution du service, ce service est financé par la redevance d'assainissement.

## I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

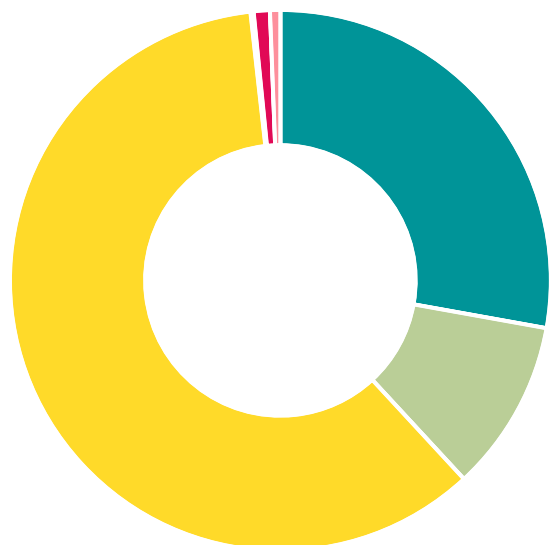
### 1- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 011 - Charges à caractère général	518 931,00	20,02
Chp: 012 - Charg. pers. et frais assimilés	516 000,50	19,91
Chp: 014 - Atténuations de produits	500,00	0,02
Chp: 022 - Dépenses imprévues Fonct	187 675,48	7,24
Chp: 023 - Virement à la sect° d'investis.	600 000,00	23,15
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre sections	664 234,08	25,62
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	50 000,00	1,93
Chp: 66 - Charges financières	49 818,35	1,92
Chp: 67 - Charges exceptionnelles	5 000,00	0,19
<b>TOTAL Fonctionnement - Dépense</b>	<b>2 592 159,41</b>	<b>100,00%</b>



### 2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 002 - Excédent antérieur reporté Fonc	721 364,67	27,83
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre sections	266 920,24	10,30
Chp: 70 - Ventes prod fab, prest serv, mar	1 557 874,50	60,10
Chp: 74 - Subventions d'exploitation	5 000,00	0,19
Chp: 75 - Autres produits gestion courante	25 000,00	0,96
Chp: 77 - Produits exceptionnels	16 000,00	0,62
<b>TOTAL Fonctionnement - Recette</b>	<b>2 592 159,41</b>	<b>100,00%</b>

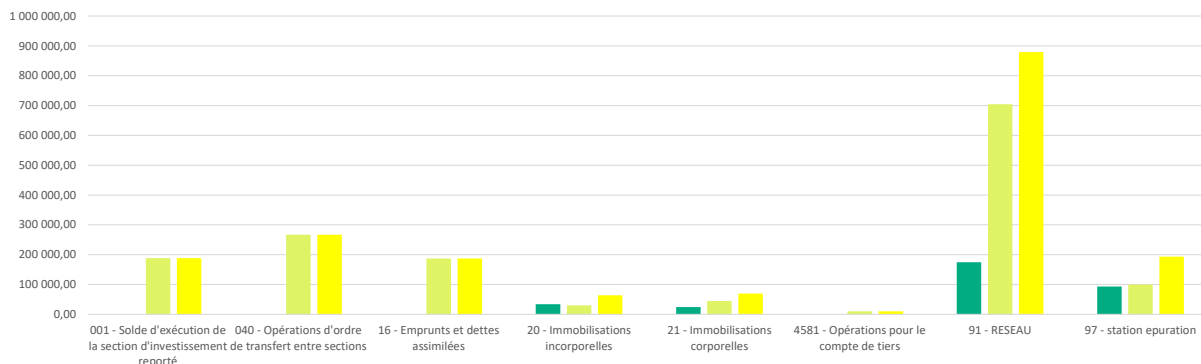


# BUDGET ASSAINISSEMENT

## II - SECTION D'INVESTISSEMENT

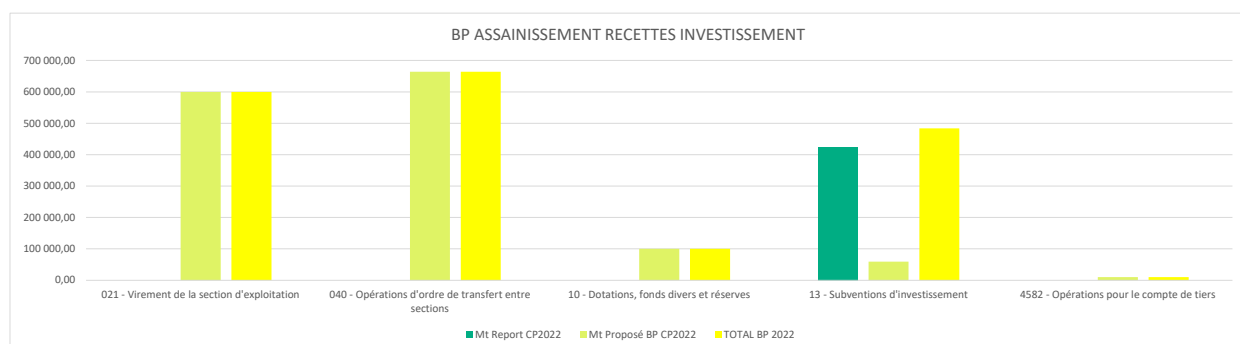
### 1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Groupe Opération équip. (Code / Libellé)	Mt Report CP2022	Mt Proposé BP CP2022	TOTAL BP 2022	%
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	188 199,66	188 199,66	10,13
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	266 920,24	266 920,24	14,37
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00	187 000,00	187 000,00	10,06
20 - Immobilisations incorporelles	33 855,08	30 000,00	63 855,08	3,44
21 - Immobilisations corporelles	24 600,30	45 000,00	69 600,30	3,75
4581 - Opérations pour le compte de tiers	0,00	10 000,00	10 000,00	0,54
91 - RESEAU	174 632,14	704 351,69	878 983,83	47,31
97 - station epuration	93 540,00	100 000,00	193 540,00	10,42
			1 858 099,11	100,00%



### 2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Groupe Opération équip. (Code / Libellé)	Mt Report CP2022	Mt Proposé BP CP2022	TOTAL BP 2022	%
021 - Virement de la section d'exploitation	0,00	600 000,00	600 000,00	32,29
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	664 234,08	664 234,08	35,75
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00	100 000,00	100 000,00	5,38
13 - Subventions d'investissement	424 853,03	59 012,00	483 865,03	26,04
4582 - Opérations pour le compte de tiers	0,00	10 000,00	10 000,00	0,54
			1 858 099,11	100,00%



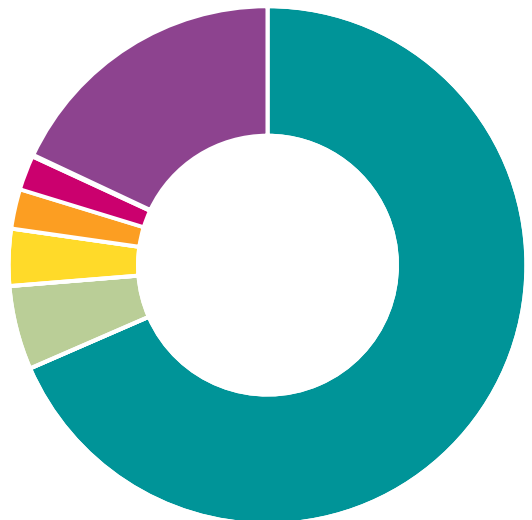
# BUDGET TRANSPORT

Les activités du service : Le Transport Urbain du Bassin (TUB), Le transport à la demande (T A D), Le Transport scolaire, le plan global de déplacement (PGD), ce service est financé par les usagers par les titres de transport et la fiscalité basée sur le versement transport.

## I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

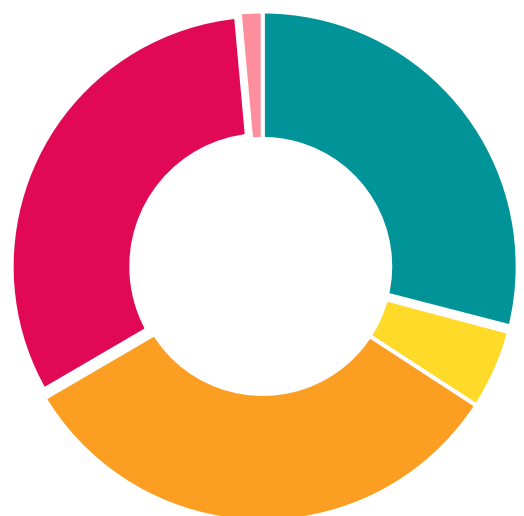
### 1- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 011 - Charges à caractère général	950 809,00	68,47
Chp: 012 - Charg. pers. et frais assimilés	72 801,00	5,24
Chp: 022 - Dépenses imprévues Fonct	49 268,56	3,55
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre sections	34 344,16	2,47
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	29 950,00	2,16
Chp: 66 - Charges financières	1 497,08	0,11
Chp: 67 - Charges exceptionnelles	250 000,00	18,00
<b>TOTAL Fonctionnement - Dépense</b>	<b>1 388 669,80</b>	<b>100,00%</b>



### 2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 002 - Excédent antérieur reporté Fonc	403 124,80	29,03
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre sections	1 600,00	0,12
Chp: 70 - Ventes prod fab, prest serv, mar	70 000,00	5,04
Chp: 73 - Produits issus de la fiscalité	450 000,00	32,41
Chp: 74 - Subventions d'exploitation	443 945,00	31,97
Chp: 75 - Autres produits gestion courante	20 000,00	1,44
<b>TOTAL Fonctionnement - Recette</b>	<b>1 388 669,80</b>	<b>100,00%</b>

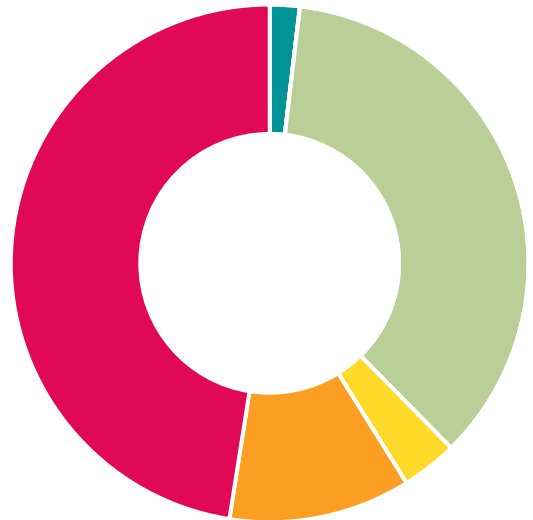


# BUDGET TRANSPORT

## II - SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp: 040 - Opérations d'ordre entre sections	1 600,00	1,87
Chp: 16 - Emprunts et dettes assimilées	30 665,00	35,77
Chp: 20 - Immobilisations incorporelles	3 000,00	3,50
Chp: 21 - Immobilisations corporelles	9 739,00	11,36
Chp: 23 - Immobilisations en cours	40 731,47	47,51
<b>TOTAL Investissement - Dépense</b>	<b>85 735,47</b>	<b>100,00%</b>



### 2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	51 391,31	59,94
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre sections	34 344,16	40,06
<b>TOTAL Investissement - Recette</b>	<b>85 735,47</b>	<b>100,00%</b>



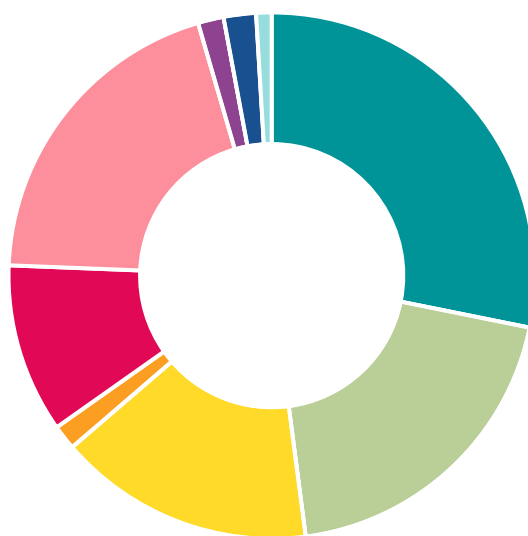
# BUDGET EAU / GESTION DIRECTE

La communauté de communes exploite le service en régie, c'est-à-dire le gère directement par ses propres moyens en personnel et en matériel, et passer, le cas échéant, un ou plusieurs marchés publics pour l'exécution du service, ce service est financé par la redevance Eau potable.

## I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

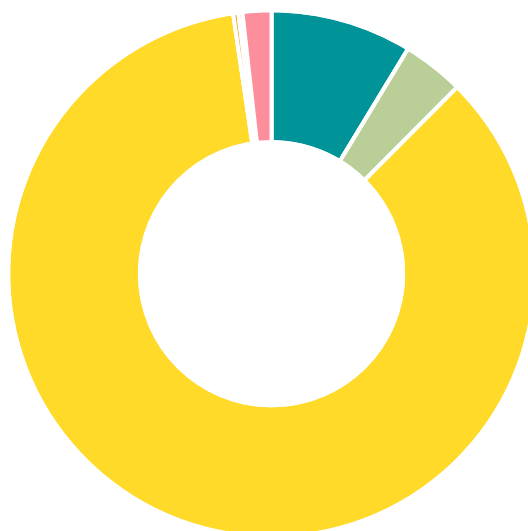
### 1- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 011 - Charges à caractère général	893 348,00	28,17
Chp: 012 - Charg. pers. et frais assimilés	627 000,90	19,77
Chp: 014 - Atténuations de produits	500 000,00	15,76
Chp: 022 - Dépenses imprévues Fonct	48 328,62	1,52
Chp: 023 - Virement à la sect° d'investis.	330 000,00	10,40
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre sections	630 000,57	19,86
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	50 000,00	1,58
Chp: 66 - Charges financières	63 065,93	1,99
Chp: 67 - Charges exceptionnelles	30 000,00	0,95
<b>TOTAL Fonctionnement - Dépense</b>	<b>3 171 744,02</b>	<b>100,00%</b>



### 2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 002 - Excédent antérieur reporté Fonc	275 493,39	8,69
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre sections	119 722,63	3,77
Chp: 70 - Ventes prod fab, prest serv, mar	2 702 528,00	85,21
Chp: 74 - Subventions d'exploitation	10 000,00	0,32
Chp: 75 - Autres produits gestion courante	8 000,00	0,25
Chp: 77 - Produits exceptionnels	56 000,00	1,77
Chp: 77 - Produits exceptionnels	36 280,00	1,19%
<b>TOTAL Fonctionnement - Recette</b>	<b>3 171 744,02</b>	<b>100,00%</b>

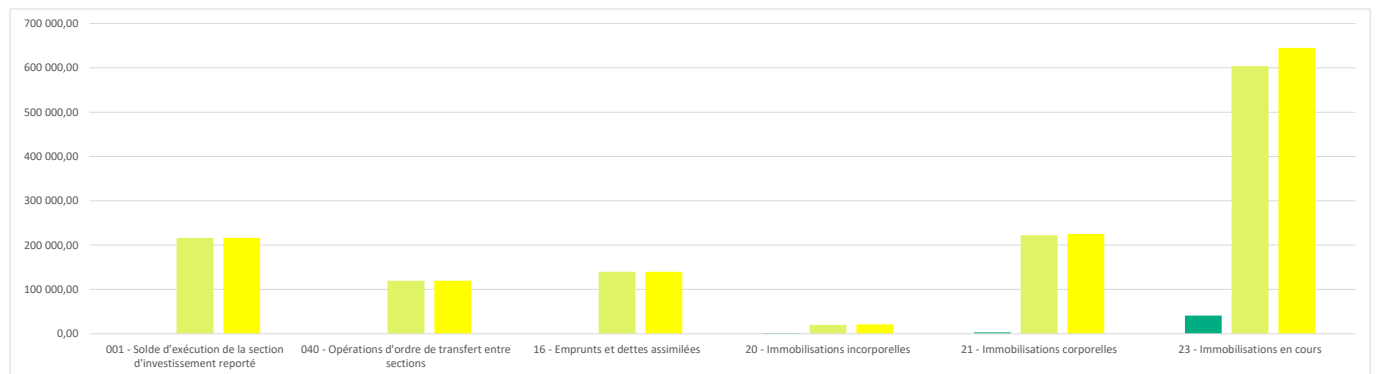


# BUDGET EAU / GESTION DIRECTE

## II - SECTION D'INVESTISSEMENT

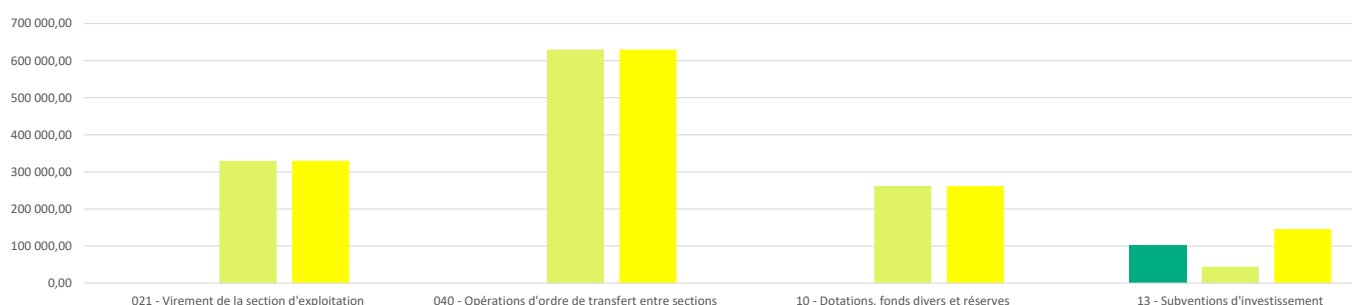
### 1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Groupe Opération équip. (Code / Libellé)	Mt Report CP2022	Mt Proposé BP CP2022	TOTAL BP 2022	%
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	216 295,53	216 295,53	15,81
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	119 722,63	119 722,63	8,75
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00	140 000,00	140 000,00	10,24
20 - Immobilisations incorporelles	1 136,50	20 000,00	21 136,50	1,55
21 - Immobilisations corporelles	2 960,64	222 500,00	225 460,64	16,48
23 - Immobilisations en cours	40 971,26	604 136,01	645 107,27	47,17
			<b>1 367 722,57</b>	<b>100,00%</b>



### 2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Groupe Opération équip. (Code / Libellé)	Mt Report CP2022	Mt Proposé BP CP2022	TOTAL BP 2022	%
021 - Virement de la section d'exploitation	0,00	330 000,00	330 000,00	24,13
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	630 000,57	630 000,57	46,06
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00	262 000,00	262 000,00	19,16
13 - Subventions d'investissement	100 807,00	44 915,00	145 722,00	10,65
			<b>1 367 722,57</b>	<b>100,00%</b>









4

# PERSPECTIVES 2022

## 1/CONTEXTE ECONOMIQUE TERRITORIAL

L'augmentation des coûts de l'énergie, l'incertitude autour de l'épidémie de covid, la pénurie dans certains secteurs d'activités ou encore la perspective de l'élection présidentielle marquent d'un point de vue exogène ce début d'année 2022.

D'un point de vue endogène cette année 2021 fut marquée par le travail collectif autour de la zac du centre qui a trouvé son issue positive le 11 mars 2021 par l'acquisition par le groupe DUVAL de la parcelle qui lui était réservé. Decazeville Communauté a bénéficié des recettes de cession du terrain pour un montant de 250 000 € HT pour l'année 2021. Au travers de ce projet ce sont près de 15 millions d'euros d'investissement qui sont injectés sur le territoire.

L'élaboration du projet de territoire, l'adoption du PLUI-H, la remise en activité du centre équestre, la mise en oeuvre du centre social sont également les projets qui ont été réalisés cette année.

L'eau, les ordures ménagères, le transport, l'habitat, l'action sociale, le tourisme, la culture, le parc intercommunal des découvertes et bien d'autres sont autant des sujets pour lesquels le budget 2021 a été consacré pour contribuer au développement équilibré du territoire en faveur de tous les habitants.

Mais la mise en liquidation de la SAM le 26 novembre 2021 est venue freiner cette bonne dynamique engagée.

Outre le choc que cela représente pour le territoire, les conséquences ne sont pas neutres pour la collectivité.

Une forte baisse dans les recettes fiscales (estimée à près de 250 000€) et des pertes de recettes de fonctionnement (budget économique) seront perceptibles dès cette année. Toute la difficulté aujourd'hui est de quantifier ces pertes qui ne sont pour l'instant qu'estimées surtout au niveau des recettes fiscales. Un travail en lien avec les services fiscaux est en cours.

## 2/ DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ EN 2022 ET ÉLABORATION DU BUDGET

D'un point de vue du fonctionnement de la collectivité, 2021 est une année de la transition avec d'une part une réorganisation des services (culture, économie, social, assainissement) et d'autre part la mise en oeuvre de nouvelles compétences avec le centre social par exemple.

La neutralité du GVT présenté ci-après n'est pas représentative de cette transition. Il a ainsi été compensé par des arrêts maladies, des départs à la retraite et des arrêts de contrat.

2022 sera donc marquée par le fonctionnement en année pleine et aura pour effet un accroissement structurel de la masse salariale. Cependant des recettes de nos partenaires (Région, caf, msa ou encore banque des territoires...) viendront compenser en partie les coûts de ces services nouveaux pour la population du territoire.

Deux interrogations doivent encore être levées au cours de cette année :

- Recrutement d'un coordinateur local de santé
- Création d'un poste de manager de commerce.

Bien que des cofinancements soit acquis sur ces postes, un impact notable sera constaté sur la masse salariale.

Bien que dégagant un excédent de fonctionnement cumulé de 1 685 516.39€, certains budgets nécessitent une surveillance accrue du fait de leur augmentation notable depuis quelques années :

- Collectes des Ordures Ménagères : l'augmentation de la TGAP couplée avec l'augmentation du tarif du traitement ont fait croître de près de 30% le budget du service depuis 2020. Une réflexion autour de l'organisation de la collecte et les filières de traitement est en cours. Un nouveau mode d'organisation doit devenir l'un des principaux objectifs de la collectivité dans la perspective d'une maîtrise des coûts de fonctionnement.
- Petite Enfance : +73% du coût du service entre 2020 et 2021 en raison du contexte sanitaire qui est venu fragiliser nos recettes du fait de la baisse de la fréquentation et des dotations de la CAF en conséquence

# PERSPECTIVES 2022

Concernant les subventions, un important travail de recherche s'est engagé en 2021. Il devra être poursuivi et intensifié pour cette année 2022.

Sur certains projets la recherche de financements nouveaux par le biais de subventions et d'appel à projet a porté ses fruits puisque cela a permis d'améliorer considérablement le plan de financement du projet phare du mandat : la ZAC du Centre.

La collectivité a ainsi été lauréate de l'AMI friche de l'Etat, et ainsi pu avoir une subvention au titre de la DETR et du FNADT (toujours en attente de l'arrêté de notification).

Labellisé petites villes de demain, territoire d'industrie, signataire d'un Crte sous l'égide du PETR, bénéficiant d'un contrat bourg centre Occitanie, le territoire est orienté favorablement pour obtenir de nouveaux cofinancements publics.

La recherche de financements alternatifs est également à envisager (fondations, fonds de dotation ou autres sources de financement). De par sa volonté de valoriser la richesse de son patrimoine industriel comme par exemple les soufflantes ou encore les Halles Vallourec, la collectivité pourra prétendre à candidater à la fondation du patrimoine par exemple ou bien à la DRAC.

Bien qu'ayant fait le choix du non-recours à la fiscalité en début de mandat, la collectivité actionnera malgré tout ce levier dans les deux cas ci-après exposés :

- Le versement mobilité : afin de réduire le déficit anticipé du budget transport il a été décidé de réévaluer le versement mobilité dès le 1er juillet 2022. De nouveau impacté de 50 000€ par la fermeture de la SAM, un nouveau travail devra être entrepris afin de refaire ce scénario de retour à l'équilibre
- Fiscalité Gemapi : le conseil communautaire de septembre 2021 a validé par délibération N° 2021/198 du 23/09/2021 la mise en oeuvre d'une taxe Gemapi dont le produit devra être décidé lors du vote du budget en mars 2022.

Le recours à l'emprunt sera utilisé en dernière alternative et dans la limite d'un niveau d'endettement soutenable par la collectivité.

## 3/ ELABORATION DU BUDGET 2022

Or au regard de l'évolution du contexte économique local, il est nécessaire et incontournable d'aller plus loin dans la limitation des dépenses à caractère général déjà fixé en 2021.

Un objectif de baisse de 3% par rapport au budget réalisé en 2021 avait été fixé dans la note de cadrage lors du démarrage de la construction de ce nouveau budget 2022.

Pour ce faire, des propositions concrètes devaient être formulées par chacun des services en lien avec les Vice-Présidents respectifs.

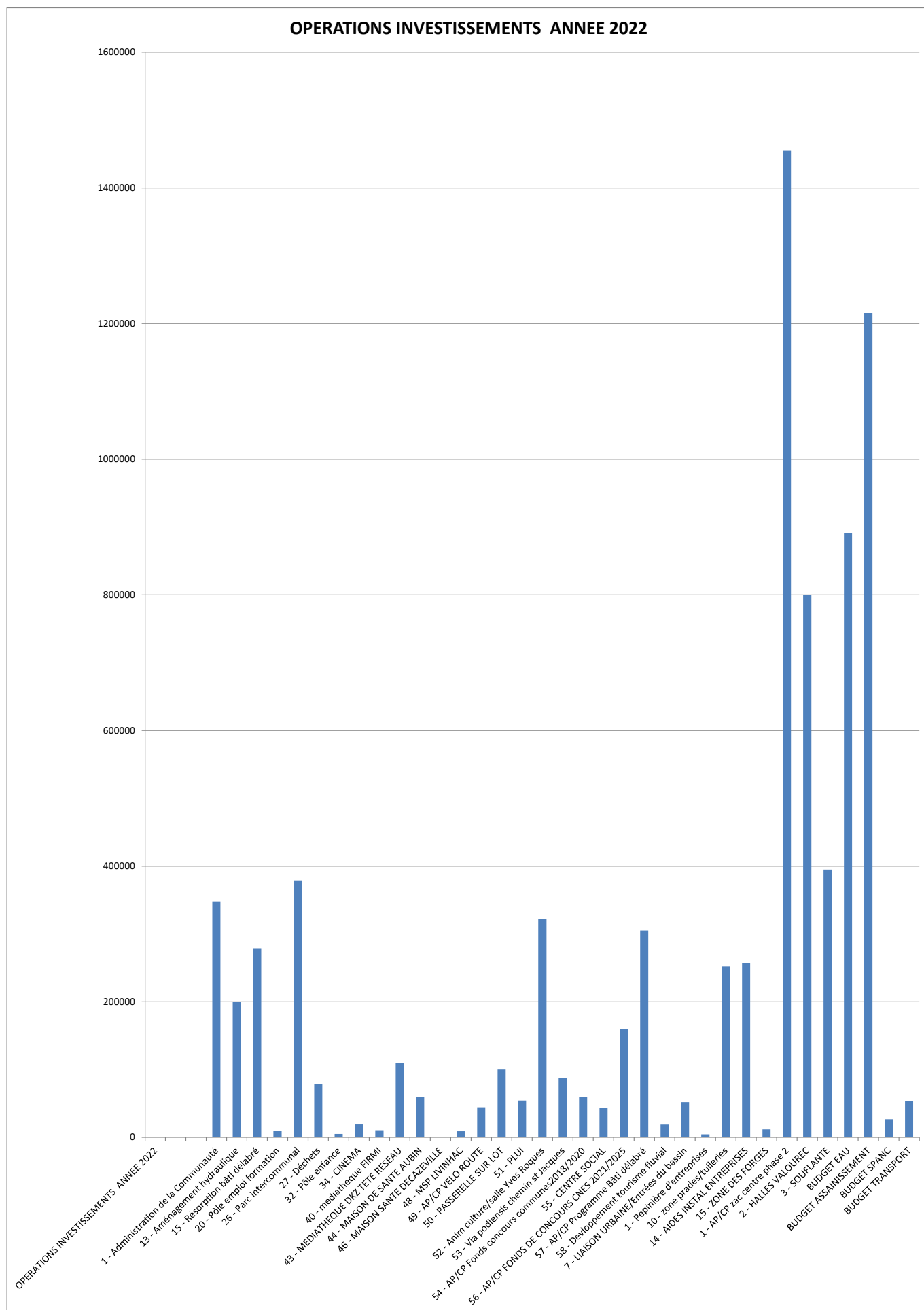
Ces propositions permettraient d'améliorer le fonctionnement au sein des services par :

- la mise en oeuvre de nouvelles organisations,
- des économies d'énergies,
- une meilleure politique d'achat, d'études
- recours à des travaux en régie, ou bien à l'externalisation en fonction de l'opportunité
- la mise en place de mutualisations...

# OPÉRATIONS INVESTISSEMENTS 2022

OPÉRATIONS RÉELLES	PRÉVU BUDGET 2022
1 - Administration de la Communauté	348 068,90
13 - Aménagement hydraulique	200 000,00
15 - Résorption bâti délabré	279 053,20
20 - Pôle emploi formation	9 722,93
26 - Parc intercommunal	379 041,30
27 - Déchets	78 368,00
32 - Pôle enfance	5 152,00
34 - Cinéma	20 000,00
40 - Médiathèque Firmi	10 500,00
43 - Médiathèque DKZ Tête de réseau	109 621,91
44 - Maison de santé Aubin	60 000,00
46 - Maison de santé Decazeville	225,00
48 - MSP Livinhac	8 990,43
49 - AP/CP Véloroute	44 525,62
50 - Passerelle sur Lot	100 000,00
51 - PLUI	54 450,40
52 - Anim culture/salle Yves Roques	322 364,81
53 - Via podiensis chemin st Jacques	87 500,00
54 - AP/CP Fonds concours communes 2018/2020	60 000,00
55 - CENTRE SOCIAL	43 500,00
56 - AP/CP Fonds de concours Communes 2021/2025	160 000,00
57 - AP/CP Programme Bâti délabré	305 000,00
58 - Développement tourisme fluvial	19 950,00
7 - Liaison urbaine/Entrées du bassin	52 093,86
1 - Pépinière d'entreprises	4 500,00
10 - Zone prades/tuileries	252 145,00
14 - Aides Installation Entreprises	256 594,09
15 - Zone des Forges	11 770,00
1 - AP/CP zac centre phase 2	1 455 000,00
2 - Halles Vallourec	800 000,00
3 - Soufflantes	395 000,00
BUDGET EAU	891 704,41
BUDGET ASSAINISSEMENT	1 215 979,21
BUDGET SPANC	26 747,03
BUDGET TRANSPORT	53 470,47
<b>INVESTISSEMENTS TOTAL</b>	<b>8 121 038,57</b>

# OPÉRATIONS INVESTISSEMENTS 2022





**DECAZEVILLE**  
COMMUNAUTÉ



## **DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ**

Maison de l'industrie - BP68

12300 Decazeville

Tél : 05 65 43 95 00 - Fax : 05 65 43 27 64

[www.decazeville-communaute.fr](http://www.decazeville-communaute.fr)  
[contact@decazeville-communaute.fr](mailto:contact@decazeville-communaute.fr)